

PONTCHARRA

Cartes magnétiques pour l'accès aux déchetteries : les agents du Sibrecsa conseillent les usagers



De gauche à droite, Didier Jullien et Laurent Durbet.

Samedi, Didier Jullien et Laurent Durbet étaient à leur poste, prêts à conseiller les usagers venus à la déchetterie de Pontcharra. Ils délivrent des conseils pour trier les déchets, mais donnent aussi les informations à ceux qui n'ont pas encore demandé leur carte d'accès. Car depuis le 1^{er} janvier, l'accès aux déchetteries du Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (Sibrecsa) se fait grâce à une carte magnétique.

Compte tenu de la situation actuelle et du couvre-feu, les usagers peuvent encore demander leur carte à des permanences, jusqu'au 27 février : au 441 avenue Jean-François Champollion, dans la zone industrielle de Pré Brun à Pontcharra, du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30.

On peut aussi faire la demande par internet, sur www.sibrecsa.fr ou par courrier en libellant à Sibrecsa, 95 avenue de la gare, BP49, 38530 Pontcharra : la carte est envoyée par voie postale dans un délai de 2 à 3 semaines. Il suffit d'apporter une pièce d'identité et la taxe d'habitation avec le numéro fiscal.

Didier Jullien et Laurent Durbet trouvent que ce changement se déroule sans trop de problèmes, malgré certains usagers réticents, notamment les plus âgés. Laurent Durbet reste prudent : « En hiver, on a moins de monde. Il y aura peut-être plus de tensions aux beaux jours. »

Les agents observent que, malgré une communication importante, des habitants ne sont pas encore au courant de cette nouveauté et arrivent à la déchetterie sans carte.

• Un enjeu écologique

Ils espèrent que les habitants resteront conscients de leur rôle pour l'environnement et ne recréeront pas de dépôts sauvages : « Certains nous ont dit qu'il y aura toujours la nature... Mais on est confiants ! »

Didier Jullien ne verra pas ce qui se passera après le 27 février puisqu'il partira à la retraite à ce moment-là. Laurent Durbet pourra voir l'impact de la mise en service des cartes magnétiques sur un plus long terme, puisque son contrat court jusqu'en septembre : « Je souhaite rester après septembre, car j'aime le contact, et globalement ça se passe bien. Et j'apprécie ce travail, qui est plus varié qu'on ne le pense ! »

Un usager, Guillaume, trouve que la carte magnétique ne change rien à sa façon d'utiliser la déchetterie : « Avant la carte, cela m'est déjà arrivé d'attendre une heure pour déposer mes déchets de tonte de pelouse : ce ne sera pas pire ! »